

# Médias et « immigration »

Catégories du vide et effets performatifs auprès des intéressés

Nasser TAFFERANT\*  
Olivier CHAVANON\*\*

**R**econnaissons enfin que nous avons un problème avec l'immigration en France ! Puisque tout le monde le dit...

Abdelmalek Sayad est probablement l'un des chercheurs en sciences sociales qui a consacré le plus d'énergie intellectuelle à énoncer les mécanismes politiques, administratifs, bureaucratiques ou encore médiatiques par le truchement desquels le fait migratoire se construit (en France) en tant qu'objet social, c'est-à-dire par distinction épistémologique avec la construction d'un *objet de recherche*, construction soumise en ce qui la concerne à des règles intellectuelles précises : rupture, construction, vérification...

Un des éléments de compréhension principaux pouvant expliquer la part importante du discours institutionnel, réglementaire ou journalistique dans la construction de l'immigration en tant que *problème social* tenait précisément, d'après lui, à la particularité même de cette réalité migratoire comme un impensé politique et historique majeur dans notre pays, ce qui constituait à ses yeux un terreau propice à la circulation frauduleuse des « mots à maux »<sup>1</sup> de l'immigration.

**immigration comme problème  
discours médiatiques  
dénie de citoyenneté**

De fait, depuis environ trente ans, force est de reconnaître que l'immigration ne fait irruption dans le débat public que sous des formes très parcellaires, tronquées, car réduites à des interrogations elles-mêmes nées dans un contexte de surdétermination de la pression sociale. Elle n'émerge que sous l'angle à la fois univoque et récurrent du « problème de l'immigration ». La très forte homogénéité des discours journalistiques dès qu'il s'agit de traiter cette question montre un degré de partage quasi-total des modes de présentation, de description, le «problème de l'immigration» ou «l'immigration comme problème potentiel» faisant l'objet d'un vaste consensus. Un consensus qui s'est socialement construit et solidifié au cours des années 80.

La phrase de Laurent Fabius en 1984 à propos du leader du Front National était à cet égard redoutablement révélatrice de cela, ce dans un contexte économique et social marqué alors par le renforcement du chômage de masse (contexte où les immigrés, rappelons-le étaient déjà en train de jouer le rôle d'une variable d'ajustement structurel car touchés de plein fouet par une part très importante des pertes d'emplois dans divers secteurs d'activités).

Cette phrase : « Le Pen pose de bonnes questions mais apporte de mauvaises réponses » entérinait ainsi au plus haut niveau l'idée selon laquelle la France était indiscutablement confrontée à un « problème d'immigration », que le constat ne pouvait être que partagé, même au-delà des clivages politiques les plus profonds (en l'occurrence entre le Parti socialiste et le Front national). Le problème ne pouvait être que bien réel ! Le constat prenait une dimension transversale à l'échelle de la société. Seules les réponses d'ordre politique envisagées pour le régler étaient dès lors susceptibles de faire l'objet de débats contradictoires, mais nullement la pertinence même de sa définition sous cette forme...

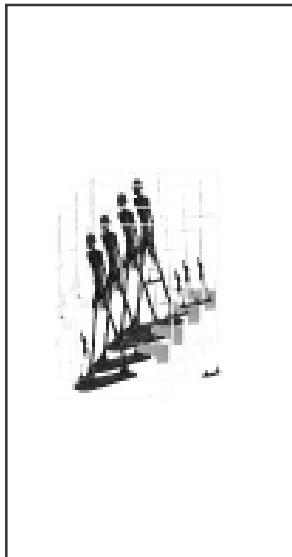
Vingt ans plus tard, les exemples foisonnent (que ce soit dans le cadre de l'actualité autour de l'inauguration récente de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration<sup>2</sup> ou de celui des débats à l'Assemblée nationale sur les tests génétiques pour les candidats au regroupement familial<sup>3</sup>) qui attestent, aujourd'hui encore, de la pérennité et de la vigueur de ce type de liens permanents. C'est bel et bien ce que nous serions tentés d'appeler ce *consensus par le vide* qui constraint depuis plus de vingt ans les modes de pensée médiatiques en la matière et qui borne le périmètre de questionnement des journalistes à une aire intellectuelle tout à fait isomorphe à celle du corps social et politique.

Les discours médiatiques n'ont donc pas contribué à clarifier les termes du débat public, bien au contraire. Ainsi, l'ambiguité permanente avec laquelle les journalistes usent et abusent des mots « immigré » et « intégra-

tion » est plutôt à comprendre comme un signe d'ignorance. Appeler « immigrés » des individus français, nés sur le sol hexagonal, scolarisés dans des collèges ou des lycées français n'est pas anodin en soi et peut générer auprès des intéressés des sentiments contradictoires. Ou encore quel sens cela a-t-il pour un journaliste de poser la question suivante à travers le titre d'une émission consacrée au sujet : « Faut-il donner le droit de vote aux immigrés<sup>4</sup> ? ». Les immigrés sont-ils une catégorie administrative ou juridique ? Non ! Or un individu de nationalité française dispose en vertu de notre Constitution d'un droit de vote, faut-il le rappeler ?

Toutes ces formulations journalistiques à la fois fausses et maladroites ne sont pas sans effet. « Oui, je suis un fils d'immigré ! Et alors ! En quoi ça pose un problème ?! » Les propos n'étonneront pas : les médias ont fait des quartiers d'habitat social le pandémonium de notre société, le traitement des émeutes d'octobre-novembre 2005 ayant porté le coup de grâce sur la réputation des quartiers populaires déjà bien triste. Aux soupçons qui accablent ces

« zones de non droit » s'ajoutent ceux qui pèsent sur ces gens (i.e. les familles « issues de l'immigration ») dont on parle plus qu'on les écoute, sinon pour surenchérir le mystère « immigration » par la scénarisation permanente de l'immigré en souffrance. C'est le cas actuellement des « squatters » de la rue de la Banque à Paris lesquels alimentent le JT de son lot quotidien de misère sociale. L'effet de catégorisation « immigrés » se double dans ce cas d'un effet de genre car ce sont les femmes qui figurent toujours au premier plan du fait de la



naturalisation des difficultés de logements qu'elles et leurs familles rencontrent. Le mythe de l'immigrée femme au foyer éclipse ainsi l'action militante des époux sans valeur sur le marché des fantasmes liés aux problèmes de logement qui les concernent tout autant.

Mais quid de la réception du portrait péjoratif de l'immigré ? Si les principaux intéressés se font silencieux, c'est que la censure pèse sur l'environnement social qu'ils composent en grande partie, à savoir les milieux populaires. Que nous apprennent en effet aujourd'hui les médias et les politiques sur les milieux populaires ? Rien pour ainsi dire si ce n'est que remuer le couteau dans les plaies du déni et de la dépréciation. La « classe dangereuse » ne serait plus aussi laborieuse que jadis voudrait-on faire croire, faute d'un « vrai taf »<sup>(5)</sup> comme disent les jeunes d'un côté (force est de le constater), et de bonne volonté au travail de l'autre côté (n'exagérons point !). A juger des propos de ces « philousophes » (pour paraphraser Victor Hugo) de l'immigration, l'immigré « traditionnel » qu'incarne la figure du *fellagha*, modeste par sa condition d'origine et son ambition de vouloir juste gagner de quoi faire vivre les proches, se tromperait aujourd'hui d'époque en s'exilant. Notre pays préfère dérouler le tapis rouge aux cerveaux d'ailleurs triés sur le volet, indifférent au rouge sang des autres (test A.D.N. faisant exception) qui n'ont cessé de contribuer à sa prospérité et que l'on range dorénavant au vestiaire de la Cité de l'immigration sans les honneurs officiels.

Les enfants de la seconde génération ne sont pas insensibles à ces récits faits par le politique et les médias sur l'immigration. Au cours d'une conversation que l'un des auteurs a partagée et enregistrée avec cinq adultes<sup>(6)</sup>, ils interprètent ces récits et imposent leurs correctifs : « On parle de nos parents comme s'ils débarquaient tout droit d'Orly ou de Marseille, alors qu'ils ont quasiment passé

toute leur vie ici. Tous les *bledards* (i.e. les immigrés maghrébins) te le diront, ici on n'est pas chez nous. Le pire, c'est qu'au *bled* on l'est encore moins ! Quand tu penses à tout ce qu'ils ont enduré en France, pour la France. Ça, on ne veut pas en parler. On préfère au contraire insister sur les bienfaits de la France sur la vie des immigrés, façon de dire qu'il ne faut pas se plaindre de notre situation. Et nous (i.e. la seconde génération), on a beau être français, mais on a hérité de leurs problèmes. On est fils d'immigré ! Et alors ! En quoi ça pose un problème ? ! On est fier. En même temps, on a honte de ce qui nous arrive ! » (N., 29 ans, Ascensoriste).

A l'« immigré fantôme » des médias (fantôme par son absence physique sur la scène publique, mais aussi fantôme par l'inquiétude, la peur qu'il suscite), ils opposent l'immigré omniprésent, familier, paradoxalement le moins étranger à son pays d'accueil (l'immigré n'est pas le touriste). Considérant le vécu de leurs parents, les interlocuteurs avancent l'idée que les immigrés maghrébins de la première génération sont naturalisés symboliquement. « C'est sûr qu'avant, nous les mômes, on pensait comme tout le monde, que nos parents iraient vieillir au *bled*. On ne s'imaginait pas qu'après les H.L.M., ils auraient une seconde vie en France. Cette France-là, c'est devenue leur *bled* finalement » (I., 29 ans, Surveillant dans un lycée).

Exit le mythe du retour au pays d'origine au crépuscule de la vie de travailleur, ce mythe qui se dérobe sous le poids de l'attachement pour la France. Cette naturalisation symbolique les conduit à rejeter les appellations « immigrés » et « fils d'immigrés » qu'ils apparentent à un déni de citoyenneté, à une mise à une distance, une mise à l'écart. Au délit de faciès et au délit d'adresse, voici que de leurs propos jaillit le délit de filiation. « Maintenant, quand on parles aux gens, on fait gaffe à ce qu'on dit. Il

n'y a qu'entre amis que l'on parle de fils d'immigrés, parce qu'on est tous pareils et on sait ce que ça signifie. On parle de nous plus qu'on se réfère à nos parents, et en même temps, nos parents c'est une référence. C'est compliqué à expliquer. Par contre, le premier français (i.e. de souche) qui s'adresse à moi en me parlant de fils d'immigré, je remets les choses en place tout de suite. Je suis un français comme lui. Qu'il me prouve le contraire ! » (A., 30 ans, Demandeur d'emploi).

Les difformités du discours médiatique sur l'immigré, son histoire et sa condition, reposent sur la façon peu habile d'approcher l'immigré sous l'angle d'un double problème à résoudre : d'une part, problème qu'il pose lui-même à la société d'accueil, d'autre part, problème auquel il se confronte au sein de cette même société. Il y aurait d'un côté l'immigré qui ne fait pas parler de lui (et voilà pourtant une façon de le mettre en scène) et, de l'autre côté, l'immigré dévoyé. L'immigré est une épreuve à lui seul. Il recèle en lui cette propriété secondaire, cette seconde nature d'individu supposé faire défaut à lui-même et/ou aux autres, ceci laissant dire implicitement que le remède possible à « ses problèmes » serait de sortir de l'immigration, en se retirant du pays d'installation et/ou en claironnant la rumeur à ses compatriotes de l'autre rive que l'émigration ne vaut pas la peine d'être vécue. Victime et/ou responsable de ces « problèmes » liés à l'immigration, lui et sa descendance y demeurent fatalement coincés.

■

\* Docteur en Sociologie  
\*\* Maître de Conférences en  
Sociologie, Université de Savoie,  
Chambéry

(1) Voir l'interview-débat avec Jean Leca publiée par la revue Politix dans son numéro 12, 4ème trimestre 1990, dans un numéro spécial sur les représentations des jeunes d'origine maghrébine.

(2) Commentaire de l'envoyé spécial de France 2 le soir même : « Mais il n'y aura pas d'inauguration officielle. Comme si l'immigration posait toujours problème ». JT de 20h - France 2 / 9-10-2007.

(3) Voir à titre d'exemple les débats au sein du Modem, lequel est pris dans la contradiction de se distinguer de l'UMP sans pouvoir situer clairement, au moins sur cette thématique migratoire, sa ligne de fracture idéologique (rappelons à cet égard que les députés Modem étaient absents lors des débats sur l'amendement «ADN» à l'Assemblée nationale). Ainsi, de façon selon-nous symptomatique, Philippe Nogrix, Sénateur d'Ille-et-Vilaine et Président UDF-Modem35 explique que : « Le sujet abordé par la loi est très symptomatique de la façon dont Sarkozy et son équipe veulent réformer la France en flattant le corps électoral. Il serait souhaitable de traiter le problème de l'immigration, sur le fond, avant de parler de chasse aux origines. ».

(4) France 2, Lundi 27 mars 2006.

(5) Argot : Un « vrai travail », c'est-à-dire un travail rémunératrice, durable et passionnant.

(6) Les cinq adultes ont en moyenne 30 ans. Originaires des quartiers du Val Fourré à Mantes-la-Jolie, deux d'entre eux y tiennent encore domicile tandis que les trois autres ont quitté la cité pour s'installer dans les villes avoisinantes, cela n'ayant pas affaibli leur lien de camaraderie. Ils ont pour point commun d'être des fils d'immigrés marocains qui ont travaillé en tant qu'ouvrier dans les usines automobiles Renault-Flins et Peugeot-Poissy de la Vallée de la Seine.